

279 P NP **DM174**

Projet de parc éolien de Saint-Valentin
6211-24-047

Le 22 mars 2011

St-Georges-de-Clarenceville, Québec

BAPE St-Valentin

Madame Monique Gélinas,

675,rue St-Amable, bureau 2.10

Québec (Québec)

G1R 6A6

Mémoire présenté au BAPE :Projet de parc éolien St-Valentin

Réal Verhaegen , Propriétaire Ferme Simard inc (St-Paul-de-l'île-aux-Noix)

Québec,

Mémoire présenté au BAPE :Projet de parc éolien St-Valentin

Je m'appelle Réal Verhaegen, je suis agriculteur avec des terres à St-Georges de Clarenceville et St-Paul-de-L'Île-aux-Noix. Je suis la deuxième génération sur la ferme laitière après mon père qui est arrivé de Belgique, mes deux fils veulent prendre la relève et en 2006 nous avons acheté la propriété à St-Paul pour permettre l'expansion de l'entreprise nécessaire. Il y a deux éoliennes de prévues actuellement sur cette terre la 28 et la 31.

Les revenus stables qui vont venir du projet éolien vont aider parce que la marge nette en agriculture est basse et que le risque venant de la température fait beaucoup varier les rendements. Les chemins qui vont être construits sur les terres pour l'entretien des éoliennes vont être très utiles pour les agriculteurs. Contrairement aux projets domiciliaires qui prennent des terres sans permettre l'agriculture les chemins serviront au deux activités. Sur ma terre le chemin sera utilisé pour sortir les récoltes à l'automne et nous allons ajuster notre façon de récolter afin de l'utiliser le mieux possible et éviter la compaction sur les superficies cultivées.

Le projet est acceptable aussi pour les citoyens parce que la distance avec les habitations semble suffisante. La municipalité de St-Paul a changé son règlement pour le mettre plus sévère à 1000m, il y avait des possibilités pour quatre éoliennes sur ma terre avant ce changement. Pour ce qui est des changements au paysage, je pense que les gens vont s'habituer comme à autre chose. Il faudra qu'Hydro-Québec étudie bien les possibilités pour la ligne qui va brancher le projet au réseau pour s'assurer du moindre impact sur son tracé.

Le projet devrait être permis parce que les investissements et les revenus de plus pour les municipalités et les agriculteurs vont être dépensés dans la région et stimuler l'économie en générale. Les agriculteurs vont entre autres investir dans les entreprises du secteur agricole.

Pour améliorer le projet je crois que les montants versés aux municipalités devraient-être gérés par un comité de citoyens indépendant qui s'assurerait que toute la communauté en profite.

Merci d'analyser mon opinion.

